

Bell Canada—Loi

Je crois savoir que les actions de Bell Canada ont une bonne réputation et sont détenues par beaucoup de gens. Toutefois, il ne faut pas oublier l'autre catégorie d'actionnaires. Je parle de tous les abonnés qui n'ont pas le choix dans la région concédée à Bell; il n'y a que les lignes et les appareils de Bell.

Les abonnés sont aussi des actionnaires, car c'est leur argent que l'on a utilisé au cours des années, non seulement pour faire des bénéfices, mais aussi pour s'agrandir et développer les filiales—*Northern Telecom*, Bell Canada International, Télésat Canada, *Bell Northern Research*, Télé-Direct et les Systèmes de communication Bell. Ces filiales ont été financées en partie par ces abonnés-investisseurs.

Non seulement nous réorganisons la société Bell Canada, nous réorganisons les abonnés. Ils ne seront plus des investisseurs dans le réseau, mais simplement des abonnés. C'est une véritable honte. Le gouvernement—et je présume que cela avait l'appui de l'ancien gouvernement libéral—adoptera maintenant cette solution. Cette façon d'agir est semblable à celle que les libéraux pratiquaient il y a de nombreuses années au sujet du CP, alors qu'ils autorisaient la compagnie à renoncer à certains droits et, en définitive, les services de transport en ont souffert.

Je suivrai avec intérêt le reste du débat. J'invite les députés conservateurs à y participer, à plaider leur cause et à lutter au nom des consommateurs. Toutefois, en terminant, je leur rappelle que la société Bell Canada dessert uniquement le Québec, l'Ontario et les Territoires. N'oublions pas qu'en Colombie-Britannique, la société *B.C. Telephone* appartient à la population de la Colombie-Britannique. L'*Alberta Telephone Company* appartient à la population de l'Alberta. Il y a des compagnies de téléphone en Saskatchewan, au Manitoba, à Kenora, à Thunder Bay et dans les provinces Maritimes. Ce sont des sociétés de services publics qui emploient leurs recettes à fournir leurs services.

● (1640)

Ces recettes ne sont pas utilisées pour l'expansion de sociétés privées qui peuvent échapper à la réglementation. Ce sont des sociétés de services publics auxquelles les gouvernements conservateurs dans les provinces susmentionnées n'osent pas toucher. Sous ce rapport, il suffit de penser à la Saskatchewan et à la marche arrière du gouvernement durant la campagne électorale quant à la possibilité de vendre une partie de la société Saskatchewan Telephone. Le gouvernement s'est rendu compte qu'il ne pourrait demeurer au pouvoir s'il demeurait intransigeant à ce sujet.

Je dis donc aux députés d'en face que s'ils veulent vraiment donner un service et une stabilité aux abonnés de Bell Canada ils devraient, au lieu de diviser la société en petits morceaux, la conserver intacte et l'amener dans le secteur public pour qu'elle le reste.

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, étant donné l'importance du projet de loi à l'étude, je suis surpris que les députés du gouvernement ne profitent pas de l'occasion pour défendre la mesure. C'est un projet de loi qui touche une bonne portion de la vie canadienne. Il me semble que les Canadiens sont les plus grands utilisateurs de téléphone. C'est un élément important de notre vie et

nous l'utilisons pour rester en contact, pour nos affaires et pour maintenir les liens familiaux à l'intérieur d'un si grand pays. Si c'est un bon projet de loi, il me semble qu'il devrait mériter une vigoureuse défense de la contribution qu'il apportera à l'amélioration de la vie canadienne. C'est sûrement la raison du projet de loi, du moins je le présume. Pourtant, le silence des députés de la majorité nous fait douter.

Il y a deux mois environ, ma femme s'est plainte que notre téléphone ne fonctionnait pas. En fait, il est tombé en panne un samedi matin. Nous avons appelé Bell pour dire que notre téléphone ne marchait pas et pour demander qu'on vienne le réparer.

M. Boudria: Le jeudi de la semaine suivante?

M. McCurdy: Non. On nous a dit d'appeler la semaine suivante et qu'on verrait alors s'il n'était pas possible de venir le jeudi de la semaine d'après. La compagnie a finalement envoyé un réparateur. Après cette réparation nous pouvions entendre des parasites et d'autres voix. Dans un certain sens, il marchait deux fois mieux qu'avant étant donné que nous entendions deux fois plus de bruit. Nous avons alors rappelé Bell pour demander qu'on répare de nouveau le téléphone. Cela posait des problèmes parce que la personne à l'autre bout de la ligne ne pouvait pas nous entendre à cause des parasites. Il nous a donc fallu, une fois de plus, téléphoner chez quelqu'un d'autre. Monsieur le Président, croyez-le ou non, il y a toujours des parasites sur notre ligne. Certains ne se rendent peut-être pas compte que ces inconvénients auxquels un grand nombre des abonnés doivent faire face malgré le paiement d'un dépôt excessif et d'autres problèmes, résultent de la réorganisation de Bell. Ces expériences nous donnent une bonne idée des difficultés que les usagers connaîtront à la suite de cette réorganisation.

En fait, les bénéfices que Bell a réalisés grâce aux consommateurs servent à financer un conglomérat vorace qui au Canada et dans le monde entier absorbe d'autres sociétés comme *TransCanada Pipelines*, *Daon Development*, *British American Bank Note*, *Ronalds Federated* et *Case-Hoyt*. Son appétit est insatiable.

Ce projet de loi est une sorte de certificat de naissance ou de baptême. C'est un document qui légitime ce monstre, ce nouveau conglomérat qui ne produira pas de nouveaux services. Il ne créera pas de nouveaux emplois pour les gens qui ont satisfait son appétit dans le passé. Nous savons que ce projet de loi c'est une reprise, une version légèrement améliorée du projet initialement présenté par les libéraux.

D'abord, les libéraux ont combattu la création de ce monstre. Quand la Cour supérieure du Québec a approuvé la nouvelle structure, les libéraux l'ont combattue. Mais ils ont fini par renoncer. Non sans avoir combattu avec cœur. Il n'est pas question que le gouvernement combatte Bell. Comme je l'ai déjà dit, si les ministériels ne s'y opposent pas, c'est qu'il leur plaît. Et s'il leur plaît, alors ils devraient en faire les louanges. Je le vanter au monde entier. Mais il n'y a que silence du côté ministériel: on ne voit que des sourires coupables sur les visages d'en face.